

RÈGLEMENT N° 2011-212

AMENDEMENT AU RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 2007-103 – AGRANDISSEMENT DE LA ZONE RÉSIDENTIELLE 635 R

ATTENDU QUE le Conseil municipal de la Ville de Sept-Îles a adopté son règlement n° 2007-103 intitulé « *Règlement de zonage* » à sa séance ordinaire du 10 décembre 2007 ;

ATTENDU QUE le conseil juge opportun d'amender ledit règlement de zonage afin d'agrandir la zone 635 R et ainsi permettre la vente d'un nouveau terrain destiné à y construire un bâtiment unifamilial jumelé et céder une portion de terrain à titre de complément de terrain au propriétaire situé à proximité de sa propriété, à la demande du propriétaire;

ATTENDU QU'un avis de motion a dûment été donné par le conseiller Denis Miousse pour la présentation du présent règlement lors de la séance ordinaire du 25 juillet 2011;

POUR CES MOTIFS, LE CONSEIL DE LA VILLE DE SEPT-ÎLES DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

1. Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.
2. Le présent règlement modifie le règlement n° 2007-103 intitulé « *Règlement de zonage* »;
3. Le règlement n° 2007-103 est modifié afin d'agrandir la zone «635 R» à même l'actuelle zone commerciale «635-1 C»;
4. La zone «635 R» est agrandie par l'ajout du lot connu et désigné comme étant le lot 2 828 789 du cadastre du Québec;
5. L'extrait du plan de zonage n° 2729, tel que modifié par le présent règlement et faisant partie intégrante du règlement de zonage n° 2007-103 est joint en annexe «A» du présent règlement pour en faire partie intégrante;
6. Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Règlement n° 2011-212 (suite)

- **PROJET DE RÈGLEMENT ADOPTÉ** le 24 mai 2011
- **AVIS DE L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION** le 1^{er} juin 2011
- **ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION TENUE** le 15 juin 2011
- **SECOND PROJET DE RÈGLEMENT ADOPTÉ** le 27 juin 2011
- **AVIS DE LA POSSIBILITÉ DE FAIRE UNE DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM PUBLIÉ** le 6 juillet 2011
- **AVIS DE MOTION DONNÉ** le 25 juillet 2011
- **RÈGLEMENT ADOPTÉ** le 8 août 2011
- **CERTIFICAT DE CONFORMITÉ DE LA MRC DE SEPT-RIVIÈRES DONNÉ** le 17 août 2011
- **AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR** le 31 août 2011
- **ENTRÉE EN VIGUEUR** le 17 août 2011

(signé) Serge Lévesque, maire

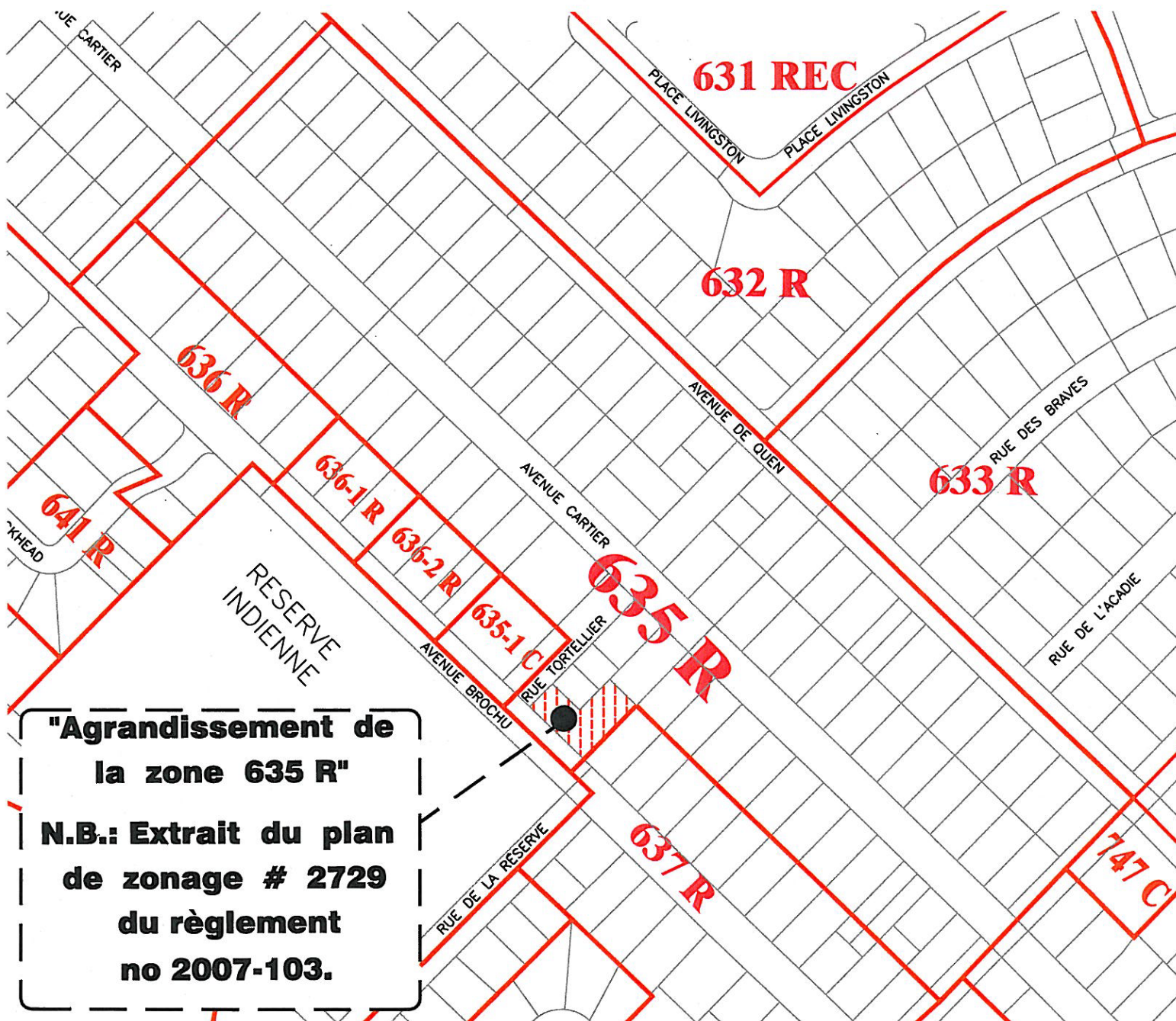
(signé) Valérie Haince, greffière

VRAIE COPIE CONFORME

Greffière

ANNEXE A

EXTRAIT DU PLAN DE ZONAGE N° 2729



"Agrandissement de la zone 635 R"

N.B.: Extrait du plan de zonage # 2729 du règlement no 2007-103.